

HÔTEL DE VILLE

Service du Patrimoine et des Affaires Culturelles

N° tél. : 01.69.48.93.93

N/Réf. : NDA/FBT

DECISION N° 2010/113

OBJET : Convention de prestation de service relative à la régie de l'exposition des œuvres de Denis MONFLEUR dans le Centre d'Art et d'Expositions La Ferme Ornée du 2 octobre au 15 décembre 2010, conclue avec Monsieur Fabrice BRUNET

Le Député-Maire de la Commune d'Yerres,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

VU la délibération du Conseil Municipal de la commune d'Yerres en date du 7 avril 2008 portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférents,

VU la délibération du Conseil Municipal du 16 octobre 2008, 25 juin 2009 et 17 décembre 2009 complétant la délégation de pouvoirs accordée au Maire respectivement en matière de droit de préemption, de passations de marchés publics et de souscription d'ouvertures de crédit de trésorerie,

CONSIDERANT que la Commune organise du 2 octobre au 15 décembre 2010 une exposition des œuvres de Denis MONFLEUR, sculpteur, dans le Centre d'art et d'expositions La Ferme Ornée sis dans la Propriété Caillébotte à Yerres,

CONSIDERANT que la Commune souhaite solliciter le concours de Monsieur Fabrice BRUNET, assistant sculpteur, pour mettre en œuvre la régie de l'exposition lors de son montage et de son démontage,

DECIDE

DE signer une convention de prestation de service relative à la régie de ladite exposition avec Monsieur Fabrice BRUNET, artiste plasticien indépendant, domicilié 2, rue Berthie Albretch, 94120 FONTENAY SOUS BOIS,

60, rue Charles de Gaulle
91335 YERRES Cedex

Tél. : 01 69 49 76 00

Fax : 01 69 48 63 98



